



## Avis au Public

Conformément à l'article 82 de la loi communale du 13 décembre 1988 il est porté à la connaissance du public, qu'en sa séance du 30 mars 2022, le conseil communal de Berdorf vient d'approuver une modification du règlement de circulation de la commune de Berdorf pour les rues d'«Echternach» et «Um Binzelt».

Ledit règlement a été approuvé par le Ministère de la Mobilité et des Travaux publics en date du 8 avril 2022 et par le Ministre de l'Intérieur en date du 11 avril 2022 référence 322/22/CR.

Le texte du règlement est à la disposition du public à la maison communale et sur le site Internet [www-berdorf.lu](http://www-berdorf.lu), où il en peut être pris copie sans déplacement.

Berdorf, le 11 mai 2022

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le Secrétaire,  
(contreseing art. 74 loi communale)

Claude Oé



Le Bourgmestre,

Joé Nilles